



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

14 février 2019 – 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mmes Carole **Barraud Vial** (secrétaire), Stéphanie **Laurent**, M. Nicolas **Godinot** (président)
- Professionnels :** Mme Clémentine **Goy**, Mme Emirjeta **Tashi**
- Organisations :** M. Abdelbagi **Jibril**
- Autorités politiques :** M. Bertrand **Picard**
- Excusés/absents :** M. Jean-Daniel **Conus** (directeur), Mme Barbara **Dutruit**, M. Musa **Kamenica**, Mme Joëlle **Wagnières**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 10 décembre 2018
3. Projets pour 2018-2019
4. Décisions, suites à donner
5. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
6. Divers et propositions individuelles
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

N.B. : signature liste de présence

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 18h35, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10 décembre 2018

Le PV est adopté sans modification.

3. Projets pour 2018-2019

- A. La CET soutient qu'il faut mettre l'accent sur la recherche de nouveaux membres du quart-parents.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



- B. L'exposition « littering » (3 bennes représentant une journée de ramassage en ville et 2 intervenants qui interagissent avec les élèves) est souhaitée.
M. Picard propose d'y joindre le cheval de trait qui s'occupe des parcs.
Cette exposition pourrait permettre d'élargir le recyclage des déchets (alu ?) effectué dans l'établissement. Il est nécessaire de contacter le directeur ainsi que les enseignants d'éducation nutritionnelle, leur participation pouvant être nécessaire. Augmenter les possibilités de tri pour permettre d'impliquer les élèves au quotidien.
- C. Remarque est faite au quart politique de la CET pour attirer l'attention du Conseil Communal des difficiles conditions d'enseignement liées à la mauvaise insonorisation de l'annexe.
- D. Projet « jardin », est-il possible de le lier au fonds de développement durable, dans le cadre de la politique d'arborisation de la ville ? Le projet est de collaborer avec le Centre de Loisirs et/ou l'EESP. Selon le succès, la végétalisation du toit est envisagée.

4. Décisions, suites à donner

- A. Mme Barraud Vial demandera à la CET de Coteau-Fleuri s'il est possible de bénéficier de leur flyer pour chercher des nouveaux parents.
La caravane interculturelle des quartiers (réalisée par l'association l'Escale Des Voisins) sera vraisemblablement présente à la Sallaz à l'automne. Il serait ainsi l'occasion de présenter la CET.
- B. Pour les modalités pratiques de l'exposition « littering », le quart professionnel demande à M. Conus l'autorisation de faire l'exposition au printemps ou durant la semaine spéciale. Le quart professionnel aborde également les questions relatives à l'implication du concierge et des enseignants d'éducation nutritionnelle avec M. Conus.
M. Picard relaie la demande à M. Payot et transmet les contacts liés à la propreté urbaine.
- C. Il est demandé au quart politique d'intervenir dans le sens de la remarque quant à l'insonorisation de l'annexe.
- D. Pour le jardin, le quart professionnel fait part de ce projet à M. Conus. Mme Laurent s'approche de Mme Wagnières pour créer le projet quant au lieu et au budget (fonds cantonaux PSPS et fonds communaux). Le COFOP, service paysagisme, est envisagé pour réaliser le projet jardin.
Dans un deuxième temps, le canevas de projet est transmis au quart politique pour le relayer au Conseil communal. Mme Tashi se propose d'assumer la coordination de ce projet à partir de septembre 2019.
- E. M. Picard est chargé de contacter les conseillers communaux potentiellement intéressés à rejoindre le quart politique (voir ci-dessous).

5. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Mme Laurent confirme sa démission pour rejoindre la CET de C.F. Ramuz.

M. Kamenica ne s'opposerait pas à s'annoncer au quart parents et de se faire remplacer au quart-politique par un autre conseiller communal.

6. Divers et propositions individuelles

Mme Tashi, au bénéfice d'un congé dès mars, reprendra sa participation à la CET à partir de la rentrée 2019.

7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Le 28 mars 2019, à 18h30, salle 111 du bâtiment principal.

La séance est levée à 19h50.

Carole Barraud Vial
Secrétaire

Lausanne, le 15 février 2019

Lausanne, mai 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--